

Mennecy, le 10 janvier 2011

**Chère Collègue,
Cher Collègue,**

En vertu de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les membres du Conseil Municipal se réuniront en Mairie Centrale :

**Le dimanche 16 janvier 2011 à 9h00
Salle du Conseil Municipal**

ORDRE DU JOUR

I. ADMINISTRATION GENERALE

- 1) Election du Maire
- 2) Détermination du nombre d'Adjoints au Maire
- 3) Election des Adjoints au Maire
- 4) Indemnités de fonction des élus
- 5) Délégation de compétences du Conseil Municipal au Maire
- 6) Désignation des membres au sein des commissions et organismes
- 7) Désignation des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux
- 8) Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres
- 9) Election des membres de la Commission de Délégation des Services Publics

**Marie-Paule ALBANET,
Adjoint au Maire.**

André PINON doyen du conseil municipal préside la séance du conseil municipal qui fait suite à la démission en qualité de maire de Xavier DUGOIN.

Il est procédé à l'appel.

L'appel étant fait et le secrétaire de séance désigné (Sylvie PERUZZO), la séance est ouverte

1) Election du Maire

André PINON : « Le premier point à l'ordre du jour consiste en l'élection d'un nouveau Maire, Y a-t-il des candidats ? »

Monsieur Christian RICHOMME, fait part de sa candidature ainsi que Monsieur Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT.

André PINON rappelle les modalités de scrutin et laisse la parole à Christian RICHOMME

Christian RICHOMME : « Je souhaite prendre la parole quelques secondes pour justifier ma candidature aujourd'hui, et je profite de cette occasion pour vous présenter, mes chers collègues, tous mes vœux pour cette nouvelle année 2011.

Mais, en ce dimanche 16 janvier 2011, me voilà à nouveau bien triste pour notre commune, extrêmement déçu et surtout, plein d'inquiétudes.

Vous le savez et ce n'est un secret pour personne, nous avons de profondes divergences avec Xavier Dugoin, sur les affaires et la gestion de notre commune.

Mais comment comprendre, après un retour tant souhaité, préparé et désiré, qu'au bout de 2 ans, la place de Maire est laissée, sans aucune justification aux Menneçois.

Depuis une semaine, les réactions sur la commune sont nombreuses et vous ne mesurez pas à quel point cette décision est choquante et décevante pour les Menneçois.

Les Menneçois ne comprennent pas cette attitude de renoncement aux responsabilités qui ont été confiées par le suffrage universelle. Ils estiment aujourd'hui être trahis au profit d'une personne qu'ils n'ont pas souhaité porter à la tête de notre commune en 2008.

Un sentiment d'irrespect envers nos concitoyens, déjà manifesté en 2008 par la volonté de quitter la CCVE pour l'agglomération d'Evry Centre Essonne et en 2009 par la candidature de Xavier Dugoin aux municipales de Corbeil-Essonnes, est aujourd'hui profondément ressentie par tous.

Ils considèrent maintenant l'élection de Xavier Dugoin en 2008, comme une imposture tendant à introniser un fils par la petite porte.

Je présente donc aujourd'hui ma candidature au nom de toutes celles et tous ceux qui se sentent à juste titre en colère et qui souhaite plus que jamais une autre politique pour Mennechy. Une politique respectueuse de notre démocratie, loin du népotisme qui vous anime aujourd'hui. Une politique qui prend enfin en compte les attentes réelles des habitants, loin des instabilités qui secouent notre commune depuis plus de 10 ans.

Loin de moi la pensée que je puisse être élu aujourd'hui à la fonction de Maire par ce Conseil municipal. Mais je souhaite, avec mon groupe, apporter ma contribution au débat sur l'avenir de notre ville. Pour ce faire, j'espère que la personne qui sera portée à la tête du Conseil Municipal portera enfin une politique de bon sens.

Une politique de bon sens, c'est ne pas accepter une augmentation démesurée de la population par la construction de 1000 logements sans prévoir les infrastructures nécessaires au maintien d'un service public de qualité. Ce n'est pas vendre la ville aux promoteurs immobiliers qui se fichent éperdument de notre cadre de vie et brader notre patrimoine municipal.

Une politique de bon sens, c'est tout d'abord maintenir ses engagements de campagne et écouter les Menneçois qui ont bien refusé, dans les 8 cahiers de concertations lors de l'enquête public de votre

révision du PLU, votre projet de développement de la commune. Par ailleurs, le PLU de 2007 est annulé et votre révision, même si vous semblez l'ignorer, ne peut exister.

Une politique de bon sens, c'est immédiatement améliorer les circulations dans Mennecey, afin d'anticiper les accroissements de notre commune. Il faut donc au plus vite relancer la suppression du PN19, passage à niveau très dangereux et relancer la réalisation du fameux barreau sud, attendu par les Menneçois depuis plus de 10 ans.

Une politique de bon sens, c'est celle qui inscrit durablement Mennecey au sein de la basse vallée de l'Essonne. Mennecey doit rester dans la communauté de communes du Val d'Essonne qui nous protège d'une urbanisation massive. Je sais très bien que les négociations pour l'entrée de notre ville au sein de l'agglomération d'Evry Centre Essonne se poursuivent et vous faites le nécessaire pour que cela aboutisse. Je vous le dis, jamais nous ne l'accepterons, Mennecey est dans le Sud Essonne, elle a son identité, son patrimoine et sa particularité ancrée dans ce territoire, qui en sont, sans aucun doute les motifs d'installation de nombreux concitoyens dans cette région de notre département. Bien entendu, nous ne sommes pas naïfs et nous sommes conscient des dysfonctionnements de notre intercommunalité, mais au lieu de la quitter, nous préférons œuvrer à lui donner une nouvelle et réelle dynamique.

Une politique de bon sens, c'est refuser que nos enfants étudient à proximité immédiate de ligne à très haute tension. Peut importe les études qui d'ailleurs se contredisent toutes et la législation qui avance bien lentement... nous devons faire valoir le principe de précaution. L'école des Myrtilles doit être déplacée, il est inadmissible de jouer avec la santé de nos enfants.

Une politique de bon sens, c'est garantir un service public de qualité. Certes les impôts locaux n'ont pas augmenté, mais les services à la population ont vu leurs tarifs fortement s'accroître. Les Menneçois en font aujourd'hui l'addition :

- Fermeture des équipements de la petite enfance pendant les vacances, augmentation du prix de la restauration municipale (jusqu'à 300€ par an et par famille)
- Augmentation de la tarification du centre de loisirs (avec un prix journalier dépassant les 20€, qui place Mennecey dans les villes les plus chères du département).
- Pour les personnes âgées, vous avez transféré les repas à domicile à une société industrielle alors qu'ils étaient préparés par nos commerçants et artisans Menneçois, et j'en passe ..

Une politique de bon sens, c'est également faire saler nos rues pour ne pas se retrouver dans une situation ubuesque où plus personne et en particulier les piétons, ne peuvent circuler.

Je pourrais parler encore longtemps des politiques de bon sens qui devraient tous nous animer, mais je m'arrêterais ici tellement la liste est longue.

Nous souhaitons pour notre ville porter la volonté d'améliorer la vie des Menneçois.

Pour une stabilité et une harmonie de notre ville, loin des inquiétudes et des incertitudes.

C'est ainsi que vous pourrez compter sur nous pour vous rappeler à la raison à chaque fois que cela sera nécessaire et à vous prêter main forte lorsque vos projets iront dans le sens de l'intérêt général. »

Il est procédé au vote à bulletin secret et à la désignation de deux assesseurs (Madame Catherine FOUQUE-GILLET et Monsieur Thierry GUEZO).

Après dépouillement, Monsieur André PINON proclame les résultats :

Nombre de bulletin : 33

Pour Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : 27

Christian RICHOMME : 6

André PINON : « Monsieur Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT est élu Maire de Mennecey. Je le félicite pour cette élection et vous invite à l'applaudir avant de lui laisser la présidence de la séance pour la suite de l'ordre du jour. »

Applaudissements

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : Mes chers collègues, vous toutes et tous qui êtes ici. Tout d'abord avant de démarrer cette nouvelle fonction pour moi, nous avons connu cette semaine un départ à Mennecey. Le départ de quelqu'un qui a énormément marqué notre commune par son action et son implication dans la vie locale, par l'engagement et la défense de notre Mennecey et notamment notre patrimoine. Je sais que la plupart d'entre vous autour de cette table ou dans cette salle la connaissaient. La plupart d'entre vous avaient pour elle affection et respect. J'aimerais que nous commencions par une minute de silence en la mémoire de Madame Anne AUDIC. Je vous remercie.

Il est procédé à une minute de silence.

Je vous remercie pour elle et pour sa famille. Avant de démarrer l'ordre du jour, je voudrais vous dire quelques mots pour lesquels, j'ai pris quelques notes pour essayer d'ordonner en ce jour qui est une journée particulière mes pensées et également de pouvoir répondre en quelques mots à ce qui a été dit par Christian RICHOMME en début de séance. Je n'ai pas préparé un discours rédigé donc si d'aventure, il m'arrivait d'être fouilli ou désordonné, je vous demanderai par avance de ne pas m'en tenir rigueur. Tout d'abord, je voulais remercier un certain nombre de personnes, à commencer par outre vous tous qui êtes venu ici et surtout tous ceux qui depuis des années, des mois et ces dernières semaines m'ont apporté leur soutien, les 27 élus autour de cette table qui m'ont apporté leur suffrage en conscience et lorsque je dis 27, c'est un chiffre que je donne sciemment puisque c'est 25 élus de la majorité avec lesquels j'ai été élu en 2008, mais également 2 élus qui ont été élus sur une autre liste et qui ont choisi de m'apporter leur confiance et je tenais à les en remercier tout particulièrement. Démarrer un mandat par un geste de rassemblement, c'est toujours quelque chose d'important. Je tenais également à remercier les Maires présents. J'espère qu'il n'y en a pas de coincer dans l'escalier, auquel cas je leur demanderai de m'excuser. Je tenais notamment à remercier mes collègues Messieurs DELAHAYE et LAFON qui sont venus de Lisses et de Massy m'apporter leur amitié en ce jour. C'est quelque chose d'extrêmement important et également mon ami Serge DANTU qui est venu ici représenter le Maire de Corbeil. C'est quelque chose qui me touche énormément non seulement de part l'amitié que je lui porte mais également en raison du symbole que cela représente. Je tenais également à remercier et à excuser Franck MARLIN, le député de notre circonscription qui devait être présent puisque cette séance devait se tenir hier et qui n'a pas pu se rendre disponible aujourd'hui mais qui a tenu à me faire porter un courrier extrêmement chaleureux. Je tenais à le dire en ce jour autour de cette table. Enfin, je tenais à remercier tous ceux qui se sont levé tôt en ce dimanche matin pour venir nous voir et venir subir le discours que je suis en train de vous infliger. Aujourd'hui, c'est un jour de joie mais surtout une journée de devoir, une journée d'engagement, être élu c'est avoir une charge, supporter une charge. Ce terme charge, j'ai envie de le prendre au sens premier de son acception, c'est un poids, c'est s'engager et accepter un certain nombre de sacrifices dans sa vie personnelle pour essayer de se mettre au service des autres et de leur apporter le meilleur de ce qu'on peut faire. Cette charge, quelque part, notamment, dans une mairie et plus encore, dans une ville comme Mennecey qui est une ville bien qu'approchant les 15000 habitants est restée un gros village. C'est une charge qui est lourde à porter et mes prédécesseurs, en tout cas ce que j'ai connu, qu'il s'agisse de Jean-Jacques ROBERT, de Xavier DUGOIN, de Joël MONIER qui tous les 3 ont eu à la porter de manière différente de leur mode de fonctionnement. Leur trait commun est d'avoir voulu donner le meilleur d'eux même aux Menneçois. Je souhaite les savoir tous les 3 à côté de moi tout au long de ce mandat. Je sais que je pourrai bénéficier des conseils amicaux et avisés de mes deux prédécesseurs, Xavier DUGOIN et Joël MONIER qui m'en ont assuré mais je sais que j'aurai quelque part au fond de ma tête quelques échanges que j'ai pu avoir beaucoup plus jeune, il y a une quinzaine d'années avec Jean-Jacques ROBERT qui est quelqu'un pour qui j'avais énormément d'affection. Une telle charge est quelque chose d'important quand on est jeune. La jeunesse est une qualité qui ne dure que très rarement, il faut essayer d'en avoir d'autres et ne pas s'appuyer que sur celle là. Mais à 35 ans, c'est quelque chose qui nécessite de pouvoir s'appuyer sur l'ensemble d'une équipe municipale et vous êtes tous là aujourd'hui et je vous en remercie. J'ai bien noté que Christian RICHOMME et l'opposition souhaitait pouvoir faire oeuvre de conseils et être constructifs et je les en remercie par avance. Cela serait mon souhait le plus profond. Je sais également à 35 ans, pouvoir m'appuyer sur une administration municipale qui fait au quotidien un travail absolument remarquable. Quand je dis administration municipale, c'est non seulement le Directeur Général mais c'est l'ensemble des 350 agents de la commune qui font tourner la boutique sans lesquels, nous ne serions pas tous là aujourd'hui et nous ne serions pas heureux d'être menneçois et nous ne bénéficierions pas du cadre de vie qui est le nôtre. A 35 ans, aujourd'hui, ma fierté serait de rassembler ce qui est éparé. Je voulais apporter mes remerciements tout particulièrement à Jouda PRAT et Claude GARRO qui ont accepté de m'apporter leur confiance. C'est quelque chose qui n'était pas forcément évident parce que quand on a été élu sur une autre liste avec d'autres programmes, que l'on a été opposant du maire précédent, c'est un grand pas. Ce pas, je suis extrêmement touché, sensible qu'ils l'aient fait. Je suis heureux pour Mennecey qu'ils l'aient fait parce que je sais que l'un et l'autre ont des compétences, qu'il est bon de mettre au service des habitants et c'est un geste qui m'a énormément touché et qui va dans le bon sens pour notre commune. Nous sommes dans une commune qui depuis un peu plus de 15 ans, depuis 1995, en tout cas dans ma famille politique n'a cessé de se déliter pour des questions bien souvent de personnes parce que lorsque vous avez beaucoup de personnes talentueuses qui ont des caractères forts et des attentes fortes, vous créez des schémas de division. C'est

ce que nous avons eu à subir dans cette commune depuis 1995 et pour la première fois depuis plus de 15 ans, il y a aujourd'hui un geste de rassemblement de ma famille politique et c'est quelque chose à laquelle j'attache la plus grande importance. C'est véritablement une très grande satisfaction pour moi aujourd'hui. Ce mandat, pour moi, doit être un mandat de rassemblement qui aura pour objectif d'essayer d'impliquer toutes celles et tous ceux qui ont quelque chose à donner aux menneçois sans arrière-pensées parce qu'ils veulent que notre ville avance dans le bon sens. Je vais vous dire quelques mots de la politique municipale. Il est extrêmement important à mon sens de ramener les choses à leur juste mesure. La majorité municipale, aujourd'hui élargie, s'est présentée en mars 2008 sur la base d'un groupe de 33 hommes et femmes et sur la base d'un programme et d'engagements. Aujourd'hui si le capitaine change, le cap ne change pas et ce cap, c'est tout d'abord la stabilité fiscale. Dans une commune comme Mennechy, ne pas toucher à l'impôt est quelque chose d'important. Les 3 premières années du mandat nous ont permis de ne pas toucher à l'impôt. Cette année encore la fiscalité ne bougera pas et j'ai bon espoir de maintenir ce cap jusqu'au terme du mandat en 2014. Le 2^{ème} axe essentiel pour moi sur Mennechy, c'est la préservation de notre cadre de vie. Mennechy est une commune qui quelque part fait souvent envie car elle dispose et bénéficie d'un cadre de vie privilégié et rare, c'est un grand village vert, quelque part, cette sensibilité menneçoise est quelque chose qui nous faut à tout prix préservé. Cela passe d'après moi par 3 ou 4 domaines essentiels. Tout d'abord, c'est une urbanisation maîtrisée, chose sur laquelle nous allons continuer de travailler. Là-dessus je suis prêt à travailler avec toutes les bonnes volontés qu'elles soient associatives ou électives pour autant que ces bonnes volontés soient sur des logiques de faire pour Mennechy et non pas de faire avec des idées politiciennes sous jacentes. Je pense que le 2^{ème} axe fort est l'axe des travaux. Diriger une ville, pour moi, c'est comme faire du vélo, c'est ce qu'on appelle l'équilibre dynamique. Le jour où on avance plus, on se casse la figure. En matière de travaux, cela veut dire des travaux importants qui ont démarré et qui vont se poursuivre dans les 3 années qui viennent. Notamment dans deux axes prioritaires qui sont pour moi les écoles et les équipements sportifs. Je ne vais pas vous en faire la liste exhaustive ici. Vous connaissez ces dossiers là et nous aurons l'occasion d'en reparler tout au long des 3 années qui viennent. Un axe sur lequel, je souhaite tout particulièrement appuyé mon mandat, peut-être plus que cela n'a été fait jusqu'à maintenant, c'est l'axe culturel de notre commune. Je parlais d'un cadre de vie privilégié. Pour moi l'axe culturel est quelque chose qui en fait pleinement partie. C'est quelque chose qui correspond aux attentes et aux souhaits des menneçoises et des menneçois. J'ai entendu tout à l'heure quelques mots concernant les intercommunalités. Je n'apprendrai à personne que l'année qui vient va être une année charnière puisque 2011 prévoit au niveau national la remise à jour des plans de coopération et développement intercommunaux au niveau des départements. Ces plans sont réétudiés et remis à jour par les Préfets en lien avec les représentants de l'union des Maires et les parlementaires. Nous allons être sur une année qui va dans le cadre et le prolongement de la loi Marleix, être amenés à fixer les cadres de développement futurs des intercommunalités qu'ils s'agissent du Val d'Essonne mais également des autres EPCI ou également des syndicats intercommunaux puisque l'on risque d'avoir un certain nombre de petits syndicats intercommunaux qui disparaissent pour des questions de rationalisation. Je serais tenté de vous dire Christian RICHOMME sur ce point là que je ne suis pas quelqu'un de dogmatique. Je ne souhaite pas quitter le Val d'Essonne parce qu'à Evry il ferait beau ou à Corbeil chaud ou qu'au Val d'Orge, les élus seraient plus sympas. Ce qui m'intéresse, c'est que notre commune ait toute sa place dans l'intercommunalité où elle est aujourd'hui et puisse y faire entendre sa voix et y défendre ses dossiers qui pour moi sont fondamentaux. Les dossiers d'une intercommunalité pour Mennechy, aujourd'hui on les compte sur les doigts de la main mais ce sont des dossiers capitaux. Nous avons pour moi en priorité le dossier de la piscine, du centre nautique départemental Maurice Herzog où aujourd'hui le département est en négociation avec la communauté de communes pour que cette dernière le reprenne et le département doit amener les subventions permettant à la communauté de communes d'effectuer les travaux et d'en assurer la gestion. C'est pour moi un point essentiel, les autres points intercommunaux essentiels sont la ZAC Montvrain 2 que nous développons et je remercie Alain LE QUELLEC du travail énorme qu'il fait dessus et l'investissement de la communauté de communes concernant un terrain synthétique sur Rideau. Ce sont trois points capitaux qui avancent normalement et il n'y a aucune raison d'aller voir ailleurs. Une communauté de communes a effectivement des périodes de tension comme dans toute communauté de communes. Il y en a d'autres où il y a aussi des tensions fortes en ce moment, je pense qu'elles ne seront que passagères parce qu'une fois les aigreurs passées, on revient à de meilleurs sentiments. La REOMI a constitué un point dur parce que la tarification proposée et le mode de fonctionnement étaient pour Mennechy inacceptable. Nous avons obtenu l'annulation de ce projet de tarification. C'est un dossier qui reviendra sur la table du bureau communautaire et du conseil communautaire dans le courant de l'année. Je pense là-dessus qu'il sera important que tous ensemble, nous puissions avoir une démarche concertée, groupée pour essayer de ne pas voir les menneçois pénalisés. Depuis 25 ans, j'ai toujours été obligé et contraint de faire davantage que ce qui est attendu de moi pour prouver que j'étais capable de le faire pour des tas de bonnes ou de mauvaises raisons. Vous évoquiez des mots assez désagréables tout à l'heure mais depuis 25 ans tout ce que j'ai eu à faire, j'ai eu à travailler davantage que d'autres, j'ai eu à m'impliquer davantage que d'autres pour pouvoir avoir une acceptation. Sachez que cette énergie, cette envie, ce travail, ce plus que je suis amené à faire, je vais dès à présent le mettre au service

des menneçons. Pour finir sur une note de poésie, je voulais vous citer quelques vers d'un poème qui pour moi est l'un des plus beaux poèmes qui puissent exister, un poème de Rudyard KIPLING qui s'appelle « If » : si.

*« ... Si tu peux être fort sans cesser d'être tendre,
Et, te sentant haï, sans haïr à ton tour,
Pourtant lutter et te défendre ;*

*Si tu peux supporter d'entendre tes paroles
Travesties par des gueux pour exciter des sots,
Et d'entendre mentir sur toi leurs bouches folles
Sans mentir toi-même d'un mot... »*

Je vous remercie et je vous propose de passer maintenant à la suite de l'ordre du jour. »

2 Détermination du nombre d'Adjoints au Maire

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : « Il convient maintenant de déterminer le nombre d'adjoints. Je vous propose de reconduire un exécutif à neuf adjoints. »

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'Unanimité**

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Xavier DUGOIN, André PINON, Annie PIOFFET (pvr), Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Jean FERET, Marie-Claire CUTILLAS, Catherine FOUQUE-GUILLET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL, Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE, Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO, Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL (pvr), Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Alain DRAGOMAN, Carina COELHO-VALENTE, Christian RICHOMME, Damien MARILLER, Audrey OSSENI, Thierry GUEZO, Alice SEBBAG, Nicole GARINEAUD, Jouda PRAT, Claude GARRO
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

3 Election des Adjoints au Maire

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : « Je vous propose d'élire les neuf adjoints. Il s'agit d'un vote groupé. Il vous est donc proposé dans l'ordre du tableau : Annie PIOFFET, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Anne-Marie DOUGNIAUX, Alain LE QUELLEC, Romain BOSSARD, Xavier DUGOIN, Jean FERET et Elisabeth VASSEUR. »

Il est procédé à l'élection des Adjoints au Maire et au dépouillement, donnant le résultat suivant :

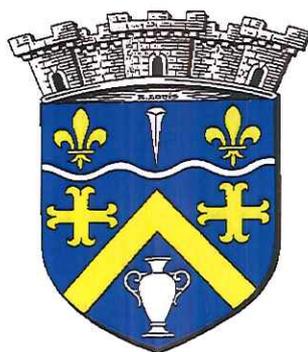
Nombre de bulletin : 33

Pour la liste ci-dessus énoncée : 27 voix pour

6 bulletins blancs

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : « Sont donc Adjoints dans l'ordre du tableau Annie PIOFFET, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Anne-Marie DOUGNIAUX, Alain LE QUELLEC, Romain BOSSARD, Xavier DUGOIN, Jean FERET et Elisabeth VASSEUR, vous pouvez les applaudir. »

PROCES VERBAL



CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2011

VILLE DE MENNECY

Département de l'ESSONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES

Séance du 16 janvier 2011

Composant le Conseil : 33

En exercice : 33

Présents à la séance : 31

Date de convocation : 10 janvier 2011

L'an deux mille onze, le 16 janvier à neuf heures, les membres composant le Conseil Municipal de MENNECY se sont réunis au nombre de trente et un au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de **Monsieur André PINON, Conseiller Municipal** le plus âgé, en vertu de l'article L2122-8 pour le point n°1 de l'ordre du jour puis sous la présidence du Maire élu en séance, **Monsieur Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT**, en vertu de l'article L2121-14 pour les points suivants.

Etaient présents MM. Les Conseillers Municipaux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mesdames, Messieurs :

PRESENTS :

Xavier DUGOIN, André PINON, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL, Patricia MOULE, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE, Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Sylvie PERUZZO, Christian BOUARD, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON-GIMENEZ, Alain DRAGOMAN, Carina COELHO-VALENTE, Christian RICHOMME, Damien MARILLER, Thierry GUEZO, Audrey OSSENI, Alice SEBBAG, Nicole GARINEAUD, Jouda PRAT, Claude GARRO

POUVOIRS :

**Dominique DUCHOSAL pouvoir à Marie-Claire CUTILLAS
Annie PIOFFET pouvoir à Marie-Paule ALBANET**

ABSENTS :

Néant

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé en conformité de l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal. Sur proposition du Maire, Madame Sylvie PERUZZO ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

4 Indemnités de fonction des élus

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : « Cette délibération vous propose de fixer les indemnités des élus, selon le tableau récapitulatif annexé. »

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la Majorité**

POUR	27	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Xavier DUGOIN, André PINON, Annie PIOFFET (pvr), Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Jean FERET, Marie-Claire CUTILLAS, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL, Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE, Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO, Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL (pvr), Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Alain DRAGOMAN, Carina COELHO-VALENTE, , Jouda PRAT, Claude GARRO
CONTRE	0	
ABSTENTION	6	Christian RICHOMME, Damien MARILLER, Audrey OSSENI, Thierry GUEZO, Alice SEBBAG, Nicole GARINEAUD
ABSENT	0	

5 Délégation de compétences du Conseil Municipal au Maire

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : « Il convient de voter la délibération des délégations du Conseil Municipal au maire en fonction de l'article L2122-22 du CGCT. »

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'Unanimité**

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Xavier DUGOIN, André PINON, Annie PIOFFET (pvr), Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Jean FERET, Marie-Claire CUTILLAS, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL, Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE, Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO, Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL (pvr), Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Alain DRAGOMAN, Carina COELHO-VALENTE, Christian RICHOMME, Damien MARILLER, Audrey OSSENI, Thierry GUEZO, Alice SEBBAG, Nicole GARINEAUD, Jouda PRAT, Claude GARRO
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

6 Désignation des membres au sein des commissions et organismes

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : « Il convient de redésigner les membres du Conseil Municipal dans un certain nombre de commissions et d'organismes. Je vous propose comme cela se fait traditionnellement, que nous puissions le faire à main levée et en bonne entente. Monsieur RICHOMME, étant entendu que Jouda PRAT et Claude GARRO, tout en restant un groupe politique à part entière, ont voté pour le nouveau Maire et rejoignent donc la majorité. Cela vous permet de gagner un membre de l'opposition pour votre groupe puisqu'il y a trois sièges de l'opposition, il serait injuste de vous en priver en mettant artificiellement des gens de la majorité. Concernant la commission des finances et administration générale. Pour la majorité sont proposés, André PINON, Alain LE QUELLEC, Roger LE DUDAL, Jean FERET, Romain BOSSARD, Gilles BRANDON, Claude GARRO, Marie-Paule ALBANET. Pour l'opposition, nous avons jusqu'à maintenant Christian RICHOMME et Thierry

GUEZO. Souhaitez-vous changer l'un des deux ? sachant que vous avez une troisième place. Etant entendu que si il y a des modifications, on pourra le refaire lors du prochain conseil municipal. Il se peut qu'il y ait un oubli dans la majorité, si c'est le cas, nous modifierons lors d'un prochain conseil municipal. »

Christian RICHOMME : « Pour cette commission, nous conservons ces deux membres et nous rajoutons Alice SEBBAG. »

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : « Nous avons ensuite la commission urbanisme, travaux, voirie, sécurité et bâtiment. Pour la majorité : Romain BOSSARD, Jean FERET, Anne-Marie DOUGNIAUX, Gille BRANDON, Jouda PRAT, Xavier DUGOIN, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Serge RAYNEL. L'opposition, vous aviez Thierry GUEZO et Christian RICHOMME. »

Christian RICHOMME : « Je rajoute Alice SEBBAG »

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : « Pour la Commission Culture, Sports, Vie Associative. Pour la majorité : Annie PIOFFET, Christian BOUARD, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Patricia MOULE, Corinne SAUVAGE, Dominique DUCHOSAL, Elisabeth VASSEUR, Alain DRAGOMAN. Pour l'opposition : Audrey OSSENI et Damien MARILLER. »

Christian RICHOMME : « Sur cette commission, nous avons trois membres : Audrey OSSENI, Nicole GARINEAUD et Thierry GUEZO ».

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : « Nous avons ensuite la commission scolaire, périscolaire, jumelage, jeunesse. Pour la majorité : Jean FERET, Sylvie PERUZZO, Cyril MOREAU, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Marie-Paule ALBANET, Romain BOSSARD, Corinne SAUVAGE, Patricia MOULE. Pour l'opposition ? »

Christian RICHOMME : « Nicole GARINEAUD, Damien MARILLER et Thierry GUEZO »

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : « Commission Animation, Communication. Pour la majorité : Alain LE QUELLEC, Gilles BRANDON, André PINON, Christian BOUARD, Serge RAYNEL, Alain DRAGOMAN et Mesdames VASSEUR et SAUVAGE. Pour l'opposition, nous avons Christian RICHOMME, Alice SEBBAG. »

Christian RICHOMME : « Pour cette commission : Nicole GARINEAUD, Alice SEBBAG, Damien MARILLER »

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : « Commission Petite Enfance, Affaires Sociales, Personnes Agées. Pour la majorité : Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLET, André PINON, Stéphanie MORLON-GIMENEZ, Serge RAYNEL, Carina COELHO-VALENTE, Marie-Claire CUTILLAS, Patricia MOULE. Pour l'opposition : Thierry GUEZO et Alice SEBBAG »

Christian RICHOMME : « Ce sera Thierry GUEZO, Damien MARILLER et Christian RICHOMME »

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : « Pour le Centre Communal d'Action Sociale. Pour la majorité : Marie-Claire CUTILLAS, Xavier DUGOIN, André PINON, Jouda PRAT, Serge RAYNEL, Alain DRAGOMAN. Pour l'opposition, nous avons Alice SEBBAG. Vous avez un 2^{ème} siège »

Christian RICHOMME : « Ce sera Damien MARILLER et moi-même »

Jean-Philippe DUGOIN : « La caisse des écoles. Pour la majorité : Sylvie PERUZZO, Patricia MOULE, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Roger LE DUDAL, Cyril MOREAU, Jean FERET. Pour l'opposition, vous aviez Damien MARILLER et vous avez un 2^{ème} siège »

Christian RICHOMME : « Nicole GARINEAUD »

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : « Le CTP / CHS. Pour les titulaires de la majorité, nous avons Xavier DUGOIN, Marie-Paule ALBANET, Jean-Philippe DUGOIN, Anne-Marie DOUGNIAUX et en opposition Christian RICHOMME. Je pense que vous y restez en temps que titulaire. En suppléant, nous avons Romain BOSSARD, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, André PINON et pour l'opposition vous avez un 2^{ème} membre ? »

Christian RICHOMME : « Alice SEBBAG. »

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : « Le Conseil local de l'environnement a changé. Nous le repasserons si nécessaire ultérieurement. Pour le lycée Marie Laurencin, pour les titulaires, nous vous proposons : Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Cyril MOREAU et Damien MARILLER et pour les suppléants : Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT. Pour le collège du parc de Villeroy, les titulaires : Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Stéphanie MORON GIMENEZ, Jouda PRAT. Suppléant : Annie PIOFET, Xavier DUGOIN, Thierry GUEZO. »

Christian RICHOMME : « Pour le collège, on remplace Thierry GUEZO par Alice SEBBAG »

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : « La commission communale des impôts directs. Il vous est proposé de garder exactement la même constitution. Nous avons ensuite la commission communale d'accessibilité des personnes handicapées. Le Maire en étant président de droit, il vous est proposé pour la majorité : Anne-Marie DOUGNIAUX, Jean FERET, Jouda PRAT, Serge RAYNEL. Pour l'opposition, Damien MARILLER était sortant et vous avez un 2ème poste. »

Christian RICHOMME : « Pour l'opposition, Damien MARILLER et Alice SEBBAG »

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : « La commission extra municipale du livre est inchangée. Il n'y a pas lieu de la revoter. »

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'Unanimité**

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Xavier DUGOIN, André PINON, Annie PIOFFET (pvr), Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Jean FERET, Marie-Claire CUTILLAS, Catherine FOUQUE-GUILLET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL, Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE, Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO, Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL (pvr), Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Alain DRAGOMAN, Carina COELHO-VALENTE, Christian RICHOMME, Damien MARILLER, Audrey OSSENI, Thierry GUEZO, Alice SEBBAG, Nicole GARINEAUD, Jouda PRAT, Claude GARRO
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

7 Désignation des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : « Nous allons maintenant voter les membres de la commission consultative des services publics locaux. 5 membres pour la majorité, il vous est proposé Anne-Marie DOUGNIAUX, Alain DRAGOMAN, Sylvie PERUZZO, Catherine FOUQUE-GUILLET, Alain LE QUELLEC. 2 membres pour l'opposition : Alice SEBBAG y siégeait déjà. »

Christian RICHOMME : « Ce sera Thierry GUEZO et Damien MARILLER »

Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'Unanimité

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Xavier DUGOIN, André PINON, Annie PIOFFET (pvr), Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Jean FERET, Marie-Claire CUTILLAS, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL, Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE, Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO, Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL (pvr), Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Alain DRAGOMAN, Carina COELHO-VALENTE, Christian RICHOMME, Damien MARILLER, Audrey OSSENI, Thierry GUEZO, Alice SEBBAG, Nicole GARINEAUD, Jouda PRAT, Claude GARRO
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

8 Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : « Nous avons ensuite la commission d'appel d'offre. Pour la majorité, en titulaire, vous est proposé Alain LE QUELLEC, Marie-Paule ALBANET, Jean FERET, Xavier DUGOIN. Pour l'opposition, Alice SEBBAG qui était titulaire, ce sera Thierry GUEZO. Pour la majorité, en suppléant, Anne-Marie DOUGNIAUX, Serge RAYNEL, André PINON et Annie PIOFFET. »

Christian RICHOMME : « Pour l'opposition, ce sera moi-même ».

Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'Unanimité

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Xavier DUGOIN, André PINON, Annie PIOFFET (pvr), Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Jean FERET, Marie-Claire CUTILLAS, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL, Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE, Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO, Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL (pvr), Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Alain DRAGOMAN, Carina COELHO-VALENTE, Christian RICHOMME, Damien MARILLER, Audrey OSSENI, Thierry GUEZO, Alice SEBBAG, Nicole GARINEAUD, Jouda PRAT, Claude GARRO
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

9 Election des membres de la Commission de Délégation des Services Publics

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : « L'élection des membres de la commission de délégation de service public, la Maire en étant président de droit, pour la majorité, je vous propose en titulaire : Sylvie PERUZZO, Annie PIOFFET, Jean FERET et Alain LE QUELLEC. Pour l'opposition, c'était Damien MARILLER. Jusqu'à présent, cela ne change pas. Pour la majorité, en suppléant, Anne-Marie DOUGNIAUX, Serge RAYNEL, Marie-Claire CUTILLAS et Xavier DUGOIN. »

Christian RICHOMME : « Pour l'opposition : Thierry GUEZO »

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'Unanimité**

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Xavier DUGOIN, André PINON, Annie PIOFFET (pvr), Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Jean FERET, Marie-Claire CUTILLAS, Catherine FOUQUE-GUILLET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL, Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE, Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO, Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL (pvr), Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Alain DRAGOMAN, Carina COELHO-VALENTE, Christian RICHOMME, Damien MARILLER, Audrey OSSENI, Thierry GUEZO, Alice SEBBAG, Nicole GARINEAUD, Jouda PRAT, Claude GARRO
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : « Mes chers collègues, je vous remercie. En cette période de vœux, il me reste à formuler pour vous tous mes vœux de bonheur et surtout d'engagement au service de notre commune. Je vous remercie. »

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 10 heures

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT
Maire de Mennecy
1^{er} Vice Président de la CCVE



Handwritten signatures of council members in blue and black ink, including names like 'Sylvie Peruzzo', 'Alain Dragoman', 'Thierry Guezo', and 'Ch. Paré'. A large blue signature is at the top right.